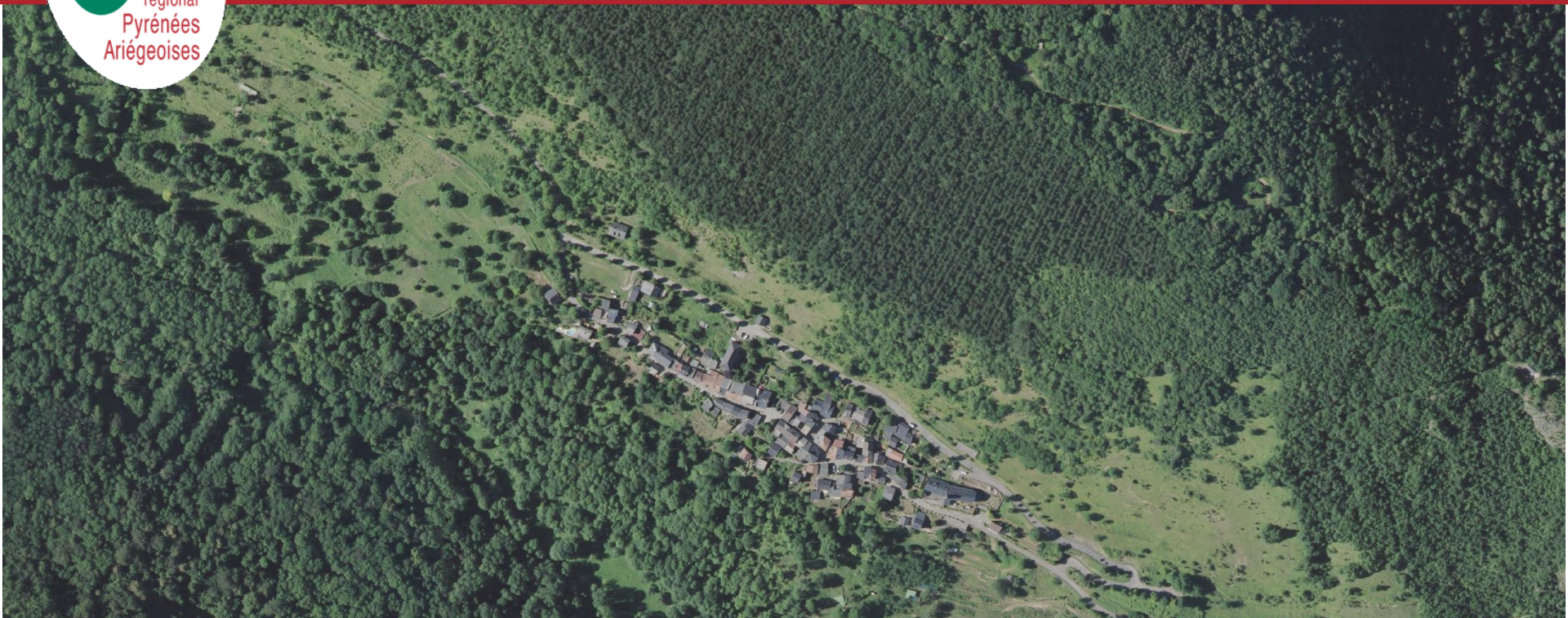




Parc  
naturel  
régional  
Pyrénées  
Ariégeoises



# Projet de restauration de la trame verte et bleue et de réouverture paysagère autour de Saleix

# Evolution de la végétation autour du village

# Progression des boisements autour de Saleix



**Photographie ancienne de Saleix (ci-dessus)**

Fond : *JP Métailié - OHM*

Année : 1957

**Vue d'Auzat (à droite)**

Fond : JP Pomies / [photosariege.com](http://photosariege.com)

Année : 2009



A  
R  
I  
E  
G  
E

# Vues aériennes de Saleix, 1950/65 ; 2017

Source : Geoportail, IGN

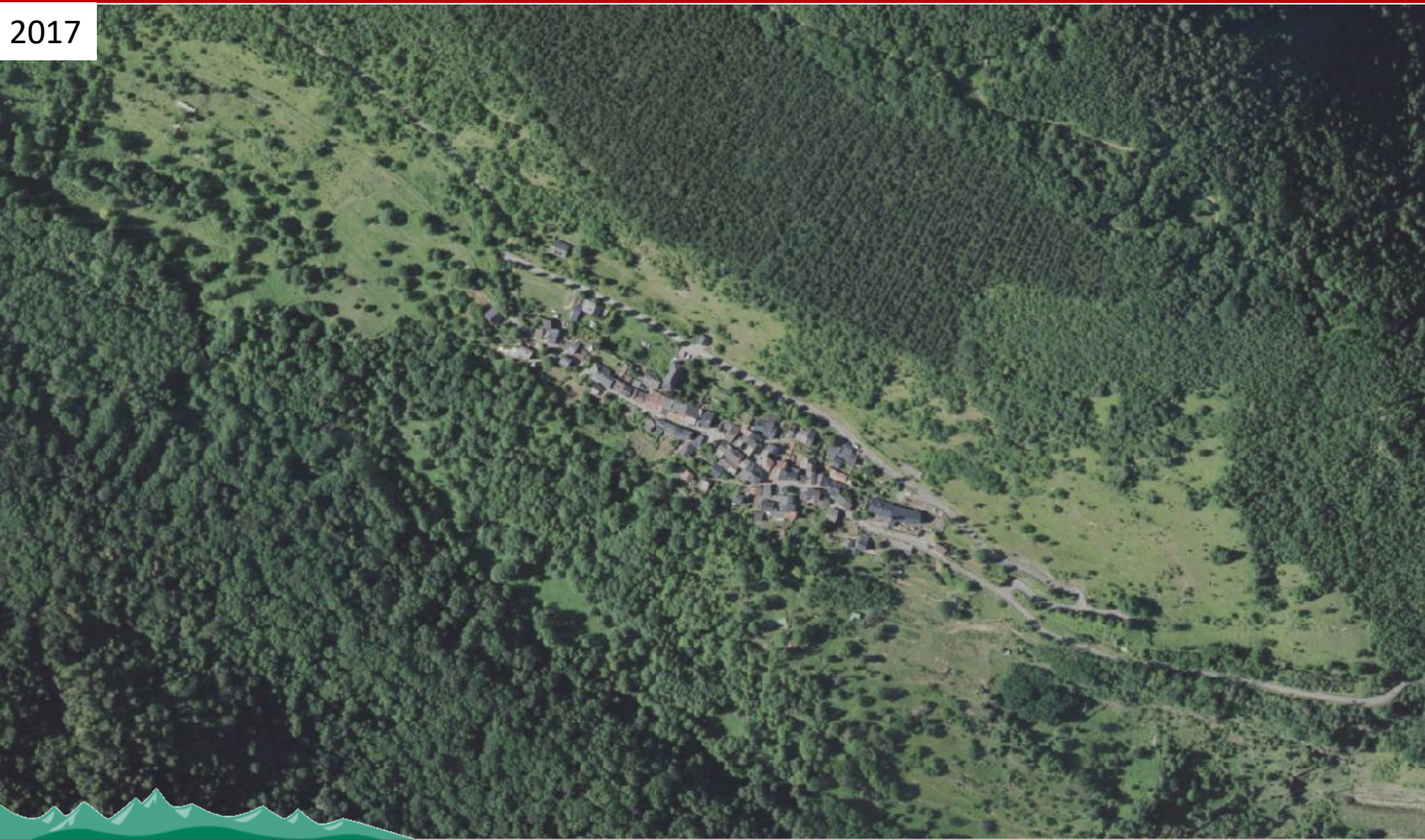
Années 50/65

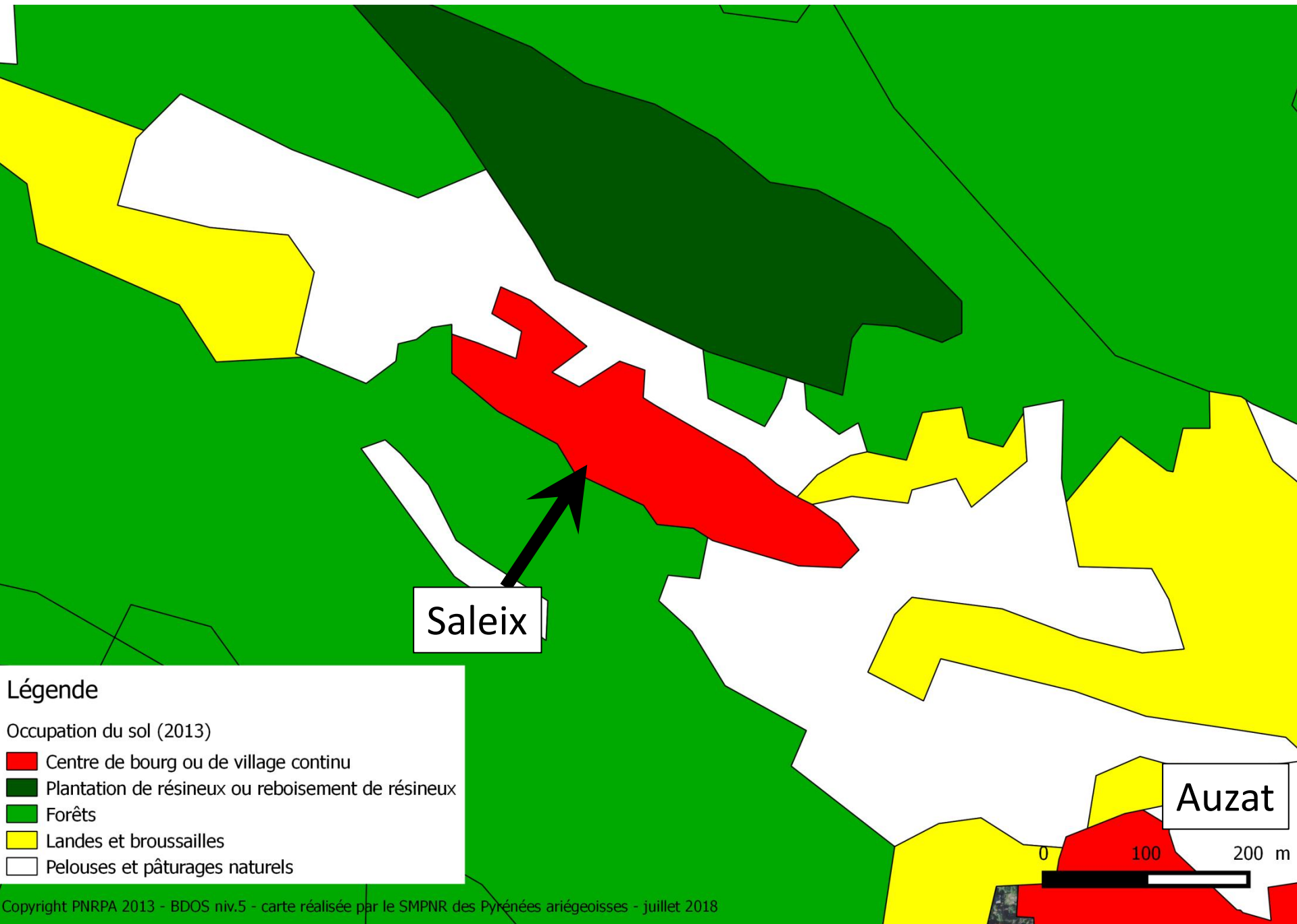


# Vues aériennes de Saleix, 1950/65 ; 2017

Source : Geoportail, IGN

2017





# Saleix aujourd'hui

- Situation actuelle
  - 27 habitants permanents
  - 72 résidences dont env. 80 % sont des résidences secondaires
- Activité agricole : 3 exploitants (1 siège d'exploitation)
- Taux de boisement autour du hameau
  - **87 %** de forêt sur les versants du Vicdessos (source OHM ; 2000)

# Conséquences

- Ecologiques
  - Ruptures dans la trame des milieux ouverts (prairies, pelouses)
- Paysagères
  - Boisement des alentours des villages
- Sociales (ressentis possibles)
  - Rapprochement de la végétation
  - Enfermement/abandon



# Fonctionnalités écologiques de la sous-trame des milieux ouverts Commune d'Auzat - hameau de Saleix

Enjeu pelouses calcicoles de plaine

## Légende

### Trame écologique prairies

#### Zones nodales

- Coeur de Biodiversité
- Zone Relais

### Trame écologique pelouses

#### Zones nodales

- Coeur de Biodiversité
- Zone Relais

### Secteurs à enjeux - Pelouses

#### Connexions à préserver

- Enjeu assez fort
- Enjeu fort

- Connexion théorique Pelouses acidoclines
- Connexion théorique Pelouses calcicoles d'altitude
- Connexion théorique Pelouses calcicoles de piedmont

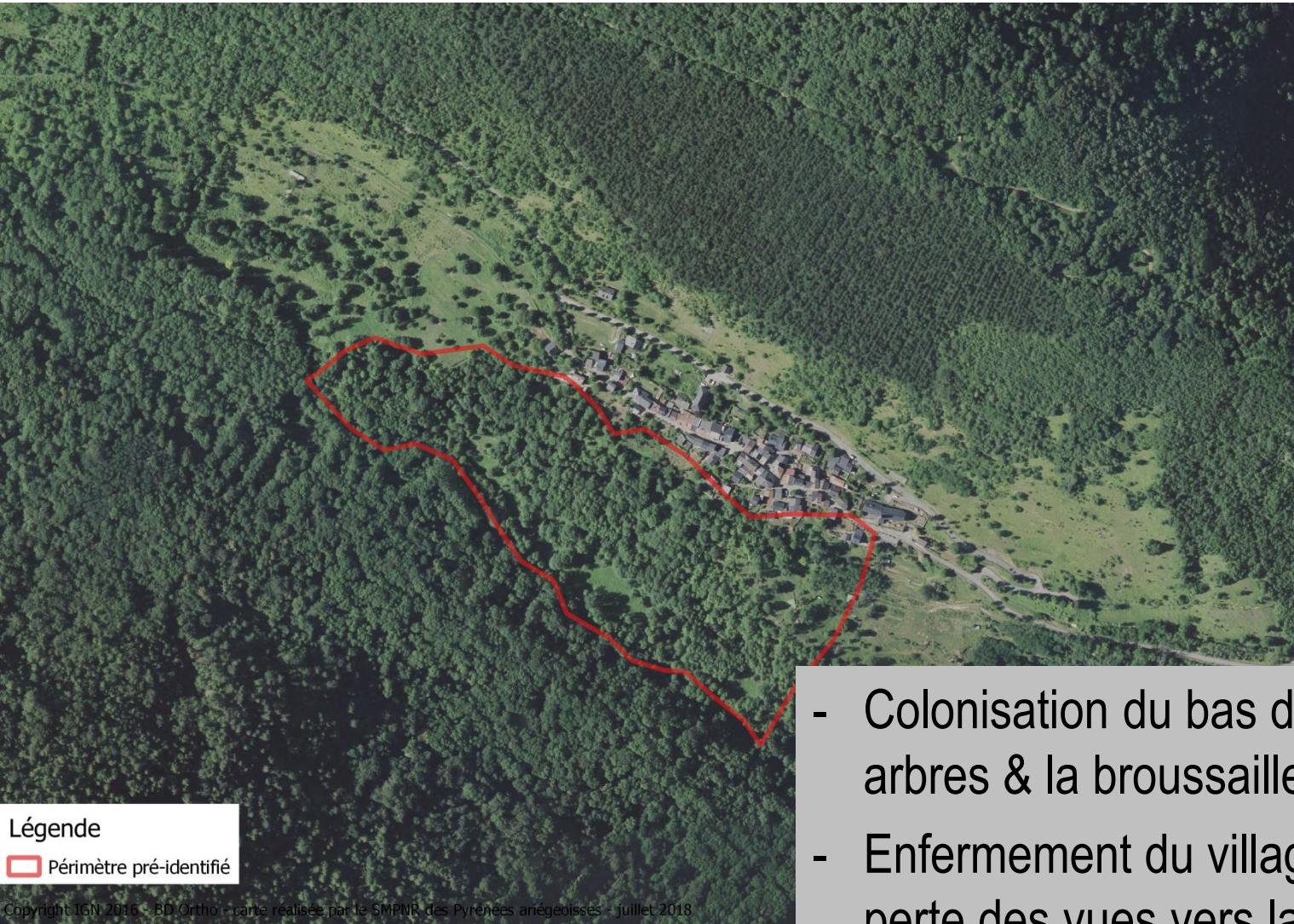


# Le projet de restauration de milieu-réouverture paysagère

# La TVB et notre paysage

- Le paysage ? Des interactions entre l'homme et la nature (les écosystèmes)
- La Trame Verte et Bleue (TVB) ? Des interactions entre l'homme et les écosystèmes... axées échanges entre populations animales et végétales

# Secteur pré-identifié pour le projet



Légende  
Périmètre pré-identifié

Copyright IGN 2016 - BD Ortho - carte réalisée par le SMPNR des Pyrénées ariégeoises - juillet 2018

- Colonisation du bas du village par les arbres & la broussaille
- Enfermement du village par le bas : perte des vues vers la montagne
- Réduction des milieux de type « pelouses » et « prairies »



Vue depuis le village de Saleix



Vue depuis le bas, sur les terrasses



## Végétation

- Feuillus pionniers (frênes, merisiers, érables...).
- Rejets de noisetiers.
- Couvert herbacé à tendance ourlet (ronces, ortie...) avec par endroit fond prairial

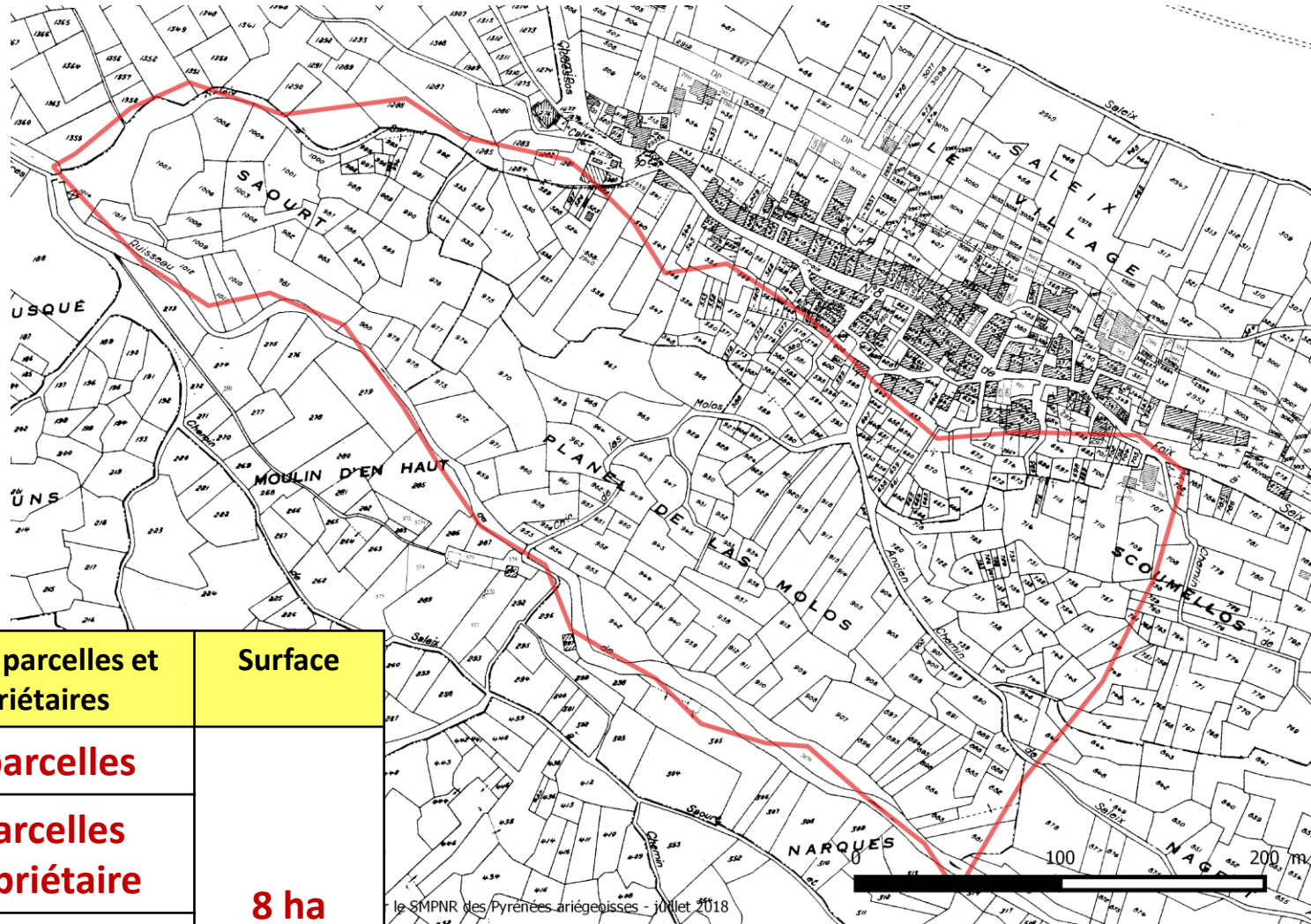


# Etapes de réalisation du projet

- Demander l'accord des propriétaires
- Trouver une solution technique et financière pour la coupe des arbres
- Prévoir l'entretien des parcelles suite aux travaux



# Les propriétaires concernés



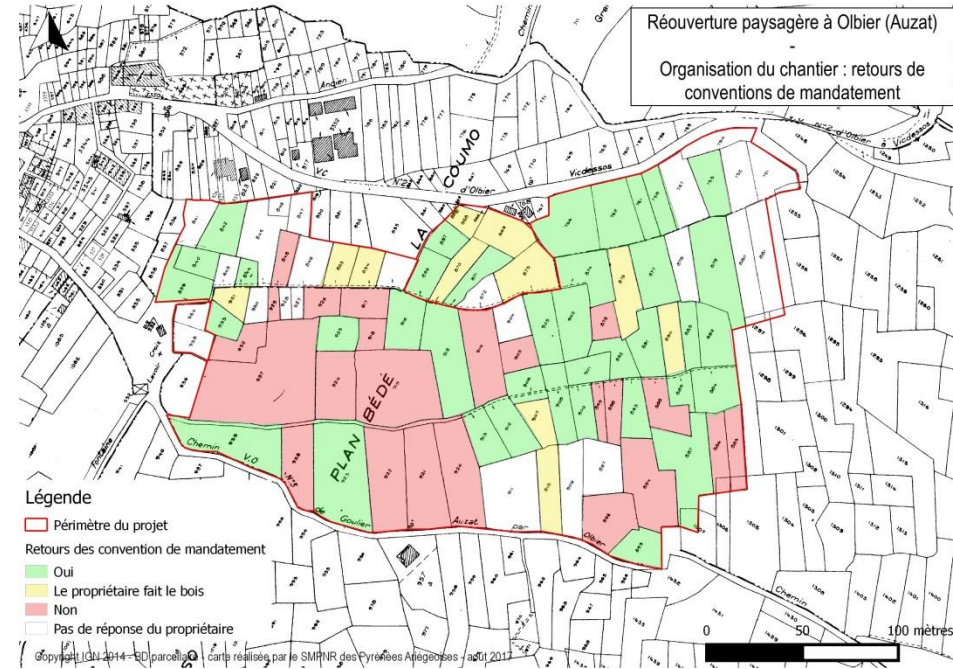
	Nombre parcelles et propriétaires	Surface
Total	<b>299 parcelles</b>	<b>8 ha</b>
Propriétaires publics	<b>31 parcelles</b> <b>1 propriétaire</b>	
Propriétaires privés	<b>268 parcelles</b> <b>70 comptes de propriété</b>	

# La réalisation des travaux

Plusieurs possibilités :

- Les propriétaires font les travaux eux-mêmes
- Les propriétaires font appel à des professionnels à leurs frais
- Un chantier groupé est organisé avec :
  - Coût zero pour les propriétaires

# Exemple de réalisation à Olbier



## Réalisation des travaux à Olbier

- ➔ Lancement du projet : 2015
- ➔ Réalisation des travaux : automne-hiver 2017-2018
- ➔ 1,6 ha en chantier groupé (env. 40 % de la surface totale arborée)



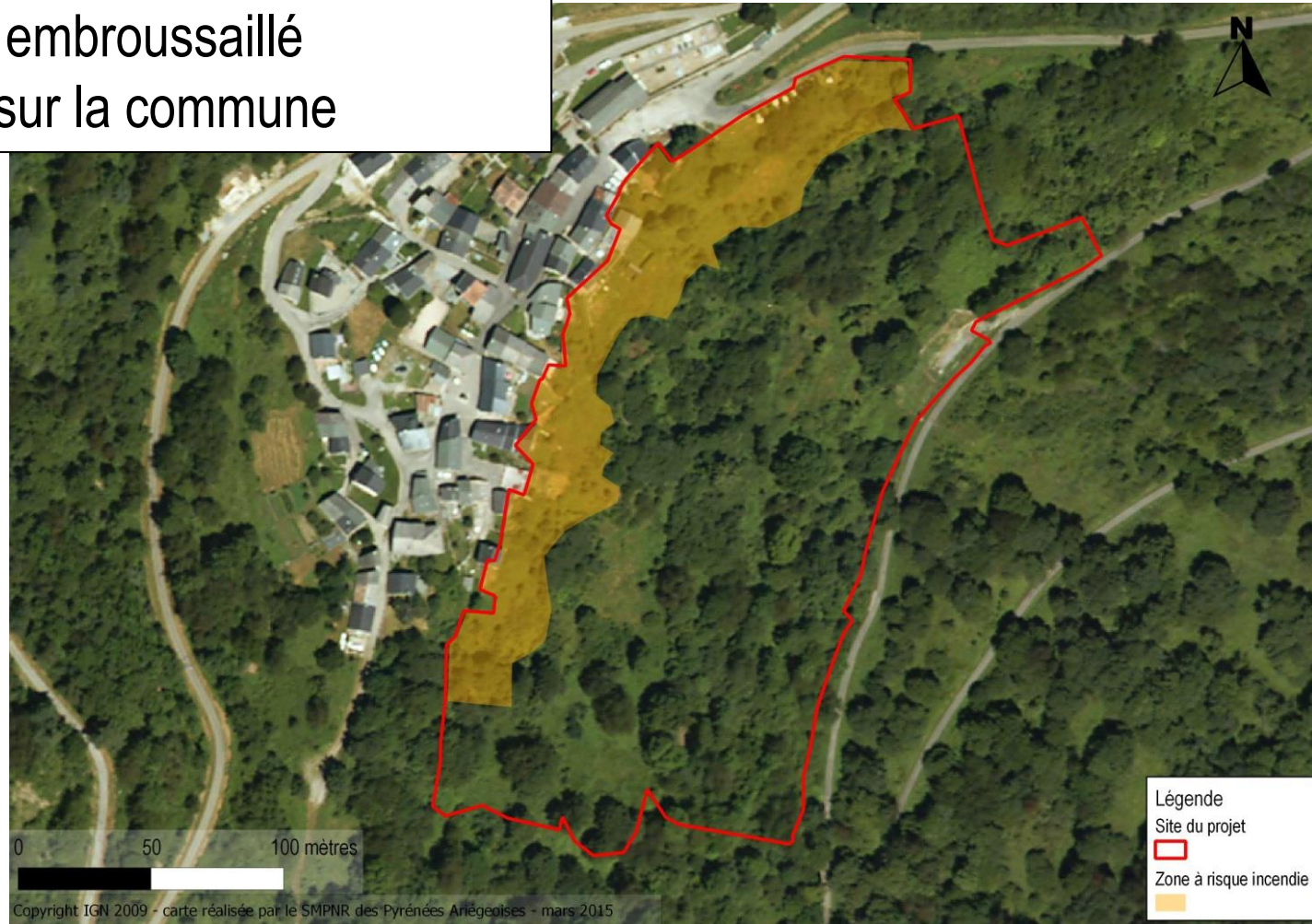
# L'entretien suite aux coupes

- Essentiel pour éviter le développement de broussailles
- Combiner :
  - le travail animal : pâturage
  - le travail humain : à définir

# Exemple de réalisation à Lercoul

**En 2012, au démarrage du projet**

- 3,6 hectares
- Secteur très embroussaillé
- 0 exploitant sur la commune





## Aujourd'hui

- Une réouverture progressive
- 17 chèvres + 17 petits
- 1 exploitant sur la commune

# Vos questions



# Type de végétation à risque



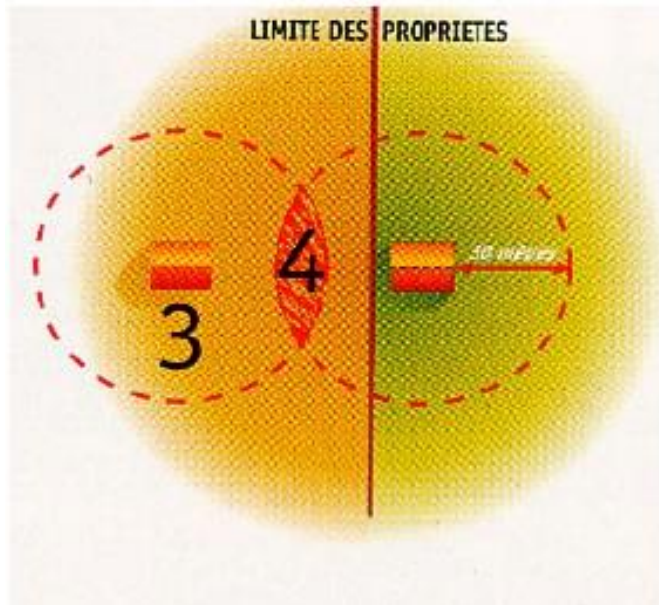
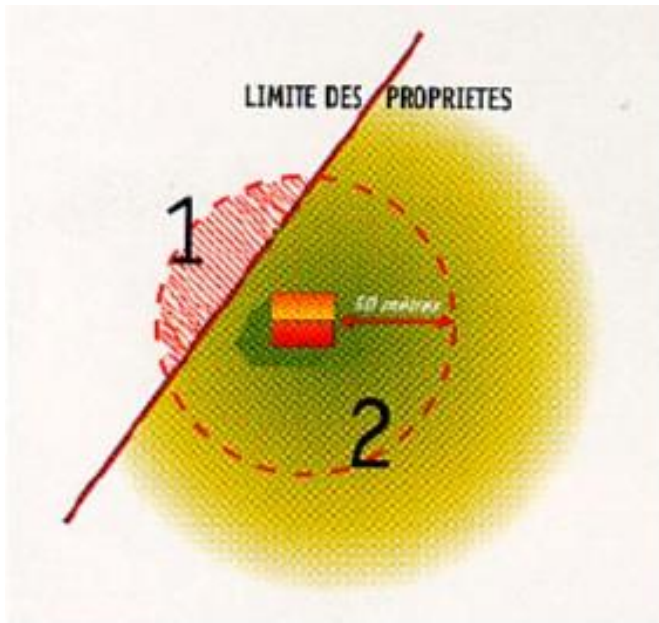
- Ronces
- Fougère
- **Longues herbes : orties...**
- Arbres et arbustes en contact avec les maisons

*Exemple de zone à risque – Sentenac, 2013*

# Obligation de débroussaillage

- Arrêté préfectoral du 6 avril 2004 : obligation pour le propriétaire de construction de débroussailler :
  - Les surfaces situées à moins de 50m des constructions, **même si le terrain concerné ne lui appartient pas**
  - *Si* le sol est recouvert par des espèces à fort pouvoir de propagation du feu : ronces, fougères, genêts, orties...
  - *Et si* le terrain est exposé entre l'Ouest et le Sud-Est
- Le maire est chargé de faire appliquer cette réglementation

# Les devoirs du propriétaire d'une construction



- Le périmètre à débroussailler (1) s'étend au-delà de la propriété (2) : le propriétaire du bâtiment s'occupe des travaux
- Deux voisins sont soumis à l'obligation de débroussaillage sur un même terrain : partage des frais sur la partie commune

# Coûts d'exploitation

Destination du bois	Prix d'achat bord de route (si accès camion)	Abattage & débardage (en bonnes conditions)	Prix du bois sur pied
Papeterie	35 €/m <sup>3</sup>	En moyenne 25 €/m <sup>3</sup>	10 €/m <sup>3</sup>
Chauffage	35-40 €/m <sup>3</sup>		10-15 €/m <sup>3</sup>
Charpente	50-100 €/m <sup>3</sup>		25-60 €/m <sup>3</sup>